

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE DOUZE DECEMBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 6 décembre 2023

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Membres du Bureau :** Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Nathalie BOUZID, David BURLLOT, Joël CARDIN (*suppléant de Valérie MORFOUASSE, absente*), Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Marie-Pierre LE ROUX (*titulaire, suite à la démission de ses fonctions municipales de Joël LUCIENNE*), Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY-ROBERT, David L'HOMME, Caroline MERIAN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Carole BERECHEL donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Paulette BEUREL donne pouvoir à Yves RUFFET,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir David L'HOMME,
- Camille CAURET donne pouvoir à René LE BOULANGER,
- Philippe HERCOUET donne pouvoir à Thierry GAUVRIT,
- Nadine L'ECHELARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Anne-Gaud MILLORIT donne pouvoir à Christophe ROBIN,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Claudine MOISAN donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Yvon BERHAULT, Jérémy BOULARD, Thibault CARFANTAN, Sylvie HERVO, Marc LE GUYADER, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Caroline MERIAN

## Délibération n°2023-206

Membres en exercice : 69 Présents : 52

Absents : 17

Pouvoirs : 10

### SOLIDARITES – POLITIQUE SANTE CENTRE DE SANTE - FINANCEMENT 2023-2027 CONVENTION AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DU PENTHIEVRE ET DU POUDOUVRE –

Depuis de nombreuses années, Lamballe Terre & Mer travaille en étroite collaboration avec le Centre Hospitalier du Penthievre et du Poudouvre (CH2P) sur de nombreux projets.

Depuis 2018, une convention existe entre les deux entités, l'Agglomération se portant garante de l'équilibre financier (financement du reste à charge, sans plafonnement) du centre de santé, géré par le CH2P. Ce centre de santé a été créé à la demande de Lamballe Terre & Mer afin de venir étoffer l'offre de soins de premiers recours sur le territoire.

Après 5 ans d'exercice, ce dernier a prouvé l'intérêt de son existence à travers une évolution significative de son activité. En effet, en 2022, 20 260 consultations ont été réalisées et 3 600 patients ont choisi le centre de santé du CH2P pour médecin traitant. Au-delà de son activité, le centre de santé apporte une réelle réponse aux nouvelles aspirations de nombreux professionnels qui souhaitent assurer un meilleur équilibre entre activité professionnelle et vie personnelle, travailler en équipe et se concentrer sur les actes médicaux auprès des patients.

Le renouvellement de cette convention a donc pour objectif de réaffirmer, pour les 5 prochaines années, les modalités de partenariat et d'engagement entre le CH2P et Lamballe Terre & Mer, tout en plafonnant le montant de la participation de Lamballe Terre & Mer pour le financement du reste à charge du centre de santé à hauteur de 145 000 € annuel (36 250 € chaque trimestre).

Considérant le projet de convention, transmis aux conseillers communautaires,

#### **Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- VALIDE le renouvellement du partenariat avec le Centre Hospitalier du Penthievre et du Poudouvre pour le financement du centre de santé sur la période 2023-2027,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer la convention entre Lamballe Terre & Mer et le Centre Hospitalier du Penthievre et du Poudouvre et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

#### **VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le  
Le Président,  
Thierry ANDRIEUX

15 DEC. 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :  
De la transmission en Préfecture le  
De la publication le

15 DEC. 2023

15 DEC. 2023  
Pour le Président  
Par délégation  
Lydie MICHEL  
Directrice  
Administration Générale